

Date de création : 20/09/1999
Date de mise à jour : 12/03/2013

DEFINITION DE FONCTION **AGENT DE MAINTENANCE**

DIRECTION : Opérationnelle

SERVICE ou GROUPE : /

HIERARCHIE : Sous la responsabilité d'un Responsable d'Antenne ou du Manager Opérationnel (en cas d'absence d'un RA)

MISSION : Il exécute les visites d'entretien ou dépannages en qualité et quantité suffisante en veillant à la sécurité des usagers. Il est responsable direct de son travail, ce qui se traduit par l'application des instructions et procédures de l'entreprise suivant le système Qualité en vigueur dans l'entreprise.

DESCRIPTION D'ACTIVITE :

▪ Production

Analyser et optimiser les tournées (Visites d'Entretien et Dépannages) :

- Organiser la tournée (matériels, ordre chronologique des interventions, préparations...)
- Exécuter/Réaliser le dépannage et/ou la visite d'entretien en veillant à la sécurité des usagers
- Planifier et organiser son travail avec son N+1(visites d'entretien, dépannages)
- Etablir sa prise d'objectif avec son N+1
- Analyser les écarts avec son N+1
- Envoyer ou remettre ses rapports hebdomadaires au N+1et procéder à la remise de tout autre document
- Informer des interventions non achevées à reprogrammer et des mises à jour de la base de données.
- Lors du pointage, rendre compte, pour chaque intervention, de ce qui a été fait et de ce qu'il reste à faire.

▪ Achats

- Etablir les précommandes avec le N+1 en fonction des plannings.
- Rechercher les solutions pour l'entretien du matériel, plutôt que son remplacement.

▪ Commercial

- Faire la liaison entre le client (locataire), le client (gestionnaire) et la hiérarchie de l'entreprise
- Porter la tenue complète de travail
- Déclarer immédiatement les sinistres Responsabilités Civile
- Conseiller et rassurer le client

▪ Véhicule

- Ranger le matériel dans le véhicule.

- Maintenir une propreté constante de son véhicule et support publicitaire.
- Maintenir la sécurité
- Veiller à l'entretien et aux révisions dans les délais
- Déclarer immédiatement un accident ou un vol suivant les notes de service incluses dans le livret d'accueil.
- Respecter le code de la route

▪ **Outillage**

- Etre responsable de l'outillage et des matériels (PDA) qui lui est confié suivant la liste.

▪ **Dépôt**

- Veiller au bon rangement et à la propreté du dépôt.

Qualité

- Mettre en place des actions de prévention (anticiper la réparation)
- Respecter le « Process Servir »

Sécurité

- Réaliser les interventions en respectant les normes de sécurité en vigueur
- Respecter le port des EPI

Cette description des activités n'est pas exhaustive : le titulaire de l'emploi pourrait être amené à effectuer des activités complémentaires ou à être affecté à un autre emploi en fonction des besoins du service.

PROFIL :

➤ **FORMATION**

CAP/BEP Technique ou expérience significative dans le métier

➤ **COMPETENCES :** (savoir-faire, savoir-être, savoir apprendre)

- Avoir une bonne présentation
- Avoir un bon relationnel
- Avoir un contact agréable (sourire)
- Etre rigoureux
- Etre autonome
- Etre réactif et rapide
- Faire preuve de discrétion et d'humilité
- Avoir le sens du service
- Etre disponible
- Etre organisé
- Etre un conducteur prudent
- Etre respectueux des règles et procédures
- Etre à l'aise avec l'informatique (PDA....)